

## Rapport de la Présidente

Commission permanente du  
vendredi 14 juin 2019

**6<sup>ème</sup> Commission**

N° CP-2019-6-6-1

### Service instructeur

DEVI - Service de l'Environnement et de  
l'Agriculture

### Service consulté

## MISE EN OEUVRE D' ACTIONS DANS LE CADRE DE LA DEMARCHE GERPLAN

Résumé : Dans le cadre de la démarche GERPLAN, le Département est sollicité pour la mise en œuvre de quatre opérations :

- la réédition d'un guide « Plantez le décor » pour les habitants de la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller (3 250 €),
- l'organisation d'animations pédagogiques pour les scolaires de la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller (3 750 €),
- la création d'un sentier pédagogique à WUENHEIM (643 €),
- la restauration de zones humides (études, inventaire, suivis écologiques et restitution) par l'association BUFO dans différentes communes (8 688 €).

Il vous est proposé de donner un accord favorable à ces quatre demandes pour un montant total de 16 331 €.

Il vous est également proposé d'accepter de proroger la validité d'un dossier pour la commune d'OSTHEIM correspondant à un montant d'aide de 2 836 €.

Dans le cadre de la démarche GERPLAN, le Département du Haut-Rhin est sollicité pour la mise en œuvre de trois opérations inscrites dans les programmes 2019 de la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller et d'une opération menée à l'échelle départementale concernant la restauration des zones humides.

Ces projets ont fait l'objet d'un avis favorable de la Commission thématique de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de Vie réunie en séance les 22 mars et 10 mai 2019.

### GERPLAN de la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller

Dans le cadre de son GERPLAN, la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller sollicite une subvention départementale pour :

- la réédition d'un guide « Plantez le décor » pour sensibiliser les habitants du territoire sur l'importance de préserver la qualité des paysages en privilégiant la plantation d'arbres et d'arbustes d'essences locales adaptées au climat (3 250 €),
- des animations pédagogiques pour les scolaires en partenariat avec le CPIE Atouts Hautes Vosges et la Maison de la Nature du Vieux Canal (3 750 €).

La commune de WUENHEIM sollicite quant à elle une subvention d'un montant de 643 € pour la réalisation d'un sentier pédagogique afin de mettre en valeur les alentours de son territoire.

#### Restauration de zones humides, suivi écologique et animations

Depuis 2014, dans le cadre de la démarche GERPLAN et de la politique départementale de préservation de la biodiversité, le Département et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse (AERM) sollicitent l'intervention de l'association BUFO pour réaliser des études en amont des projets de création et de restauration de zones humides, recensés dans les programmes GERPLAN des communautés de communes.

Ces études délivrent un diagnostic précis des sites (dont un inventaire de terrain des amphibiens), une synthèse des enjeux environnementaux rencontrés, une proposition des travaux à réaliser avec estimation du coût et échéancier, ainsi qu'une notice sur la gestion future de ces sites.

Depuis 2017, l'association BUFO est également sollicitée pour assurer un suivi écologique des sites ayant fait l'objet d'une création ou d'une renaturation dans le cadre de la démarche GERPLAN ou de la politique de protection contre les coulées de boue (zones humides créées en lien avec un bassin de rétention).

Ainsi pour 2019 :

- 2 sites feront l'objet d'une étude de restauration : BALTZENHEIM et ORSCHWIHR
- 1 site fera l'objet d'un inventaire écologique : CARSPACH
- 11 sites feront l'objet d'un suivi écologique d'après restauration : AMMERSCHWIHR, BUSCHWILLER, DIETWILLER, EGLINGEN, KOETZINGUE (2 sites), NAMBSHEIM, KAPPELEN, RIXHEIM, OSTHEIM, METZERAL ;
- 4 réunions dans les communes sont prévues pour la restitution des inventaires de sites anciens renaturés (WITTENHEIM, BERRWILLER, WITTERSDORF, VALDIEU-LUTRAN).

#### GERPLAN Communauté de Communes Pays de Ribeauvillé

En 2017, la commune d'OSTHEIM a souhaité réaliser la mise en valeur des berges de la Fecht par la pose de panneaux pédagogiques. Cette action a été engagée la même année et notifiée à la commune le 26 juin 2017 pour un montant d'aide du Département de 2 836 €.

A ce jour, les travaux de conception des panneaux sont en cours de réalisation avec l'aide d'étudiants de l'Université de Haute-Alsace et les écoliers d'OSTHEIM et ne seront pas terminés avant fin juillet 2019, date limite pour percevoir l'aide du Département, le maître d'ouvrage ayant en effet deux ans pour réaliser l'action après notification.

La commune estime que l'achèvement de l'action et son inauguration des panneaux devraient se tenir cet automne, il est proposé à la Commission Permanente de proroger la validité de l'aide d'un an, jusqu'au 26 juin 2020. Les crédits de la subvention seront prélevés sur le programme C251, chapitre 204, fonction 74, nature 204141, programme 2142.

Au regard des éléments précédents, il est proposé à la Commission Permanente, dans le cadre de la démarche GERPLAN,

- d'accorder aux porteurs des opérations ci-dessus, une subvention d'un montant de 16 331 € à prélever sur les programmes C251 et C751, les imputations budgétaires complètes étant précisées dans le tableau joint au présent rapport et à la délibération ;
- d'accepter de proroger la validité de l'aide de 2 836 € accordée à la commune d'OSTHEIM pour la mise en valeur des berges de la Fecht par la pose de panneaux pédagogiques d'un an, jusqu'au 26 juin 2020.

Les subventions correspondantes feront l'objet d'un versement unique en fin d'opération.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT